



Puis je ma séparé d'affaires laissé par mon ex compagne

Par **morzine**, le **12/01/2011** à **11:02**

Bonjour,

Mon ex compagne est partie de mon domicile (dont je suis propriétaire), depuis deux ans, en laissant ses affaires chez moi, papiers divers, affaires vestimentaire, disques, livres et quelques meubles, suis je en droit de m'en séparer, car malgré plusieurs demande, elle ne viens pas les chercher.

nous n'étions ni marié ni en concubinage déclaré, simplement en vie commune.

Merci par avance de votre réponse.

Par **corima**, le **12/01/2011** à **23:23**

Bonsoir, vous lui envoyez une lettre recommandée avec accusé de réception lui disant de venir chercher ses affaires qui sont stockées chez vous depuis le..... Vous lui donnez un délai définitif de venir récupérer ses affaires au plus tard le....., auquel cas ils iront aux encombrants.

Par **morzine**, le **12/01/2011** à **23:45**

merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **13/01/2011** à **01:29**

Et comme ça, il reconnaît officiellement que les affaires en question sont chez lui.
Ce n'est pas forcément la chose à faire.